

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p><b>PROVINCE DE QUÉBEC</b> <b>MUNICIPALITÉ DE LYSTER</b></p>
Procès verbal du 5 juillet 2010	<p>Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 5 juillet 2010 à 20 h.</p>
	<p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Yvon Martineau, Normand Raby, Christian Marcoux, David Boissonneault et la conseillère Geneviève Ruel, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p>
	<p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.</p>
Ordre du jour du 5 juillet 2010	<p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b> <b>Séance ordinaire du 5 juillet 2010</b></p>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 <i>PRIERE</i></li> <li>2 <i>MOT DE BIENVENUE</i></li> <li>3 <i>RECONNAISSANCE A ESTELLE PARADIS</i></li> <li>4 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>5 <i>AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR</i></li> <li>6 <i>SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX</i></li> <li>7 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>7.1 <i>Présentation des comptes</i></li> <li>7.2 <i>Signature du contrat pour la réfection de l'Édifice St-Louis</i></li> </ol> </li> <li>8 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>8.1 <i>Club les neiges Lystania : traverses de motoneige</i></li> <li>8.2 <i>Appel d'offres pour l'asphaltage d'une partie du rang 8</i></li> <li>8.3 <i>Suivi contournement route 116</i></li> </ol> </li> <li>9 <i>HYGIENE DU MILIEUX</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>9.1 <i>Nomination au conseil d'administration de l'OMH</i></li> </ol> </li> <li>10 <i>LOISIRS ET CULTURE</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>10.1 <i>Contribution financière Journée Bouger en famille</i></li> <li>10.2 <i>Augmentation de salaire de Nathalie Martel</i></li> </ol> </li> <li>11 <i>PERIODE DE QUESTIONS</i></li> <li>12 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i></li> <li>13 <i>LEVÉE DE LA SÉANCE</i></li> </ol>
168-07-2010 Adoption de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
169-07-2010 Inversion de l'ordre du jour	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.</p> <p><b>ADOPTÉE</b></p>
170-07-2010 Présentation des comptes	<p><b>SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT</b> <b>IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</b></p> <p>QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :</p>

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Chèques numéros 9578 à 9625	195 845.45 \$
Autres paiements effectuées par la directrice générale	13 631.63 \$
Grand total des paiements	209 477.08 \$

### ADOPTÉE

171-07-2010  
Signature du  
contrat pour la  
réfection de  
l'Édifice St-Louis

ATTENDU le contrat accordé à Construction YGC inc. pour la réfection de l'Édifice St-Louis ;

### **SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le maire, Monsieur Sylvain Labrecque, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Suzy Côté, soient autorisés à signer le contrat à intervenir avec Construction YGC inc.

### ADOPTÉE

172-07-2010  
Club les neiges  
Lystania :  
traverses de  
motoneige

ATTENDU la demande présentée par le Club les neiges Lystania relativement aux traverses de motoneiges pour la saison hivernale 2009-2010 ;

ATTENDU que la présente demande est conforme à la réglementation municipale ;

### **SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil approuve le plan présenté par le Club les neiges Lystania et demande à ses responsables de maintenir une signalisation adéquate aux endroits qui y sont désignés.

### ADOPTÉE

173-07-2010  
Appel d'offres  
pour l'asphaltage  
d'une partie du  
rang 8

### **SUR LA PROPOSITION DE : YVON MARTINEAU IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à aller en appel d'offres pour l'asphaltage et les accotements du rang 8, de la route Boilard à la route Fillion.

### ADOPTÉE

174-07-2010  
Nomination au  
conseil  
d'administration  
de l'OMH

### **SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal nomme Monsieur Christian Marcoux comme représentant municipal et membre du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Lyster pour un mandat de trois ans.

### ADOPTÉE

175-07-2010  
Contribution  
financière  
Journée Bouger  
en famille

### **SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise un paiement de 90\$ au Comité de promotion du loisir familial pour la Journée Bouger en famille de la MRC de l'Érable. La somme sera puisée au poste Promotion – municipalité (02 69000 999).

### ADOPTÉE

176-07-2010

### **SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL**

INITIALES DU MAIRE
-----
INITIALES DU DIR. GÉN.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Augmentation de  
salaire de  
Nathalie Martel

### **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise une augmentation de salaire pour Madame Nathalie Martel et que celle-ci soit effective à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010 ;

QUE le nouveau salaire convenu soit consigné comme annexe A de l'entente de travail signée le 14 avril 2009 et soit signée par l'employée et la directrice générale.

### **ADOPTÉE**

Période de  
questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**177-07-2010**  
Adoption du  
procès verbal  
séance tenante

### **SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

### **ADOPTÉE**

**178-07-2010**  
Levée de la  
séance

### **SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 44.

### **ADOPTÉE**

Je, Sylvain Labrecque, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 5<sup>e</sup> jour de juillet 2010

\_\_\_\_\_  
Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière